



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :
36

Membres du Bureau présents :
21

Membre du Bureau représenté :
2

Membres présents sans voix
délibératives : 2

Total votants : 21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230223-DBC20230223_04-DE
Reçu le 02/03/2023
Publié le 02/03/2023

N° DBC 20230223-04

Date de la convocation : 15 Février 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 23 Février 2023 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Georges LOPEZ, Daniel BERTHUCAT, Christophe DOS SANTOS, Patrice BION.

Membres du Bureau absents excusés :

Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Serge THEALLIER, Hélène BOUDON, Philippe BLANCHOZ, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Michel COUPERIER, Sylvain HERMAN, Michel GONIN (représenté par Patrice BION), Caroline GUELON, Serge FAYET, Didier CORNET, Éric CABROLIER, ROMEUF Didier (représenté par Christophe DOS SANTOS).

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jean Eric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

DISPOSITIF J'APPRENDS A NAGER (JAN) ET PLAN AISANCE AQUATIQUE (PAA)

Rapporteur Tony BERNARD, Président

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°20200715-05 portant délégation au bureau communautaire,
Vu la mise en place des dispositifs par l'Agence Nationale du Sport

En 2021 et en 2022 la Communauté de communes a mis en place le dispositif « j'apprends à nager » avec l'agence nationale du sport (ANS).
163 enfants de 6-12 ans du territoire ont pu bénéficier gratuitement de 10 heures d'apprentissage de la natation sur la piscine de St Rémy Sur Durolle
En 2022, avec l'ouverture du centre aquatique deux actions ont été menées pour continuer de lutter contre les accidents de baignade :

- Plan Aisance aquatique pour les 4-6 ans
- J'apprends à nager pour les 6-12 ans
284 enfants de 4 à 12 ans ont pu bénéficier de ces dispositifs dans les 2 équipements qui nécessitent un encadrement par des éducateurs sportifs diplômés.

AR Prefecture

063-200070712-20230223-DBC20230223_04-DE
Reçu le 02/03/2023
Publié le 02/03/2023

L'accueil des 4-6 ans sur le dispositif plan aisance aquatique demande du matériel spécifique (parcours aquatique) qui sera proposé sur le centre aquatique.

Comme en 2021 et 2022 la participation à ces actions menées sur la piscine de St Rémy-sur-Durolle et le centre aquatique intercommunale devra être gratuite pour les enfants du territoire. Pour 2023, ce dispositif est remis en place par l'agence du Sport dans le cadre de la prévention des noyades.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la mise en place du dispositif « j'apprends à nager » pour les enfants de 6/12 ans sur les deux équipements
- **Approuve** la mise en place du dispositif « Plan Aisance Aquatique » pour les 4-6 ans sur le centre aquatique.
- **Autorise** le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS).
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette action.

TOTAL VOTANTS : 21	Membres présents : 21	Membres représentés : 2	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 21	Pour : 21		Contre : 0
Abstentions : 0			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

